

TITRE DU PROJET : Dépistage du cancer du col utérin et mode de contraception

RESPONSABLE : P-J. Saulnier, CHRU Poitiers, Poitiers

Contexte

En France, toute femme âgée de 25 à 65 ans et ayant des rapports sexuels devrait pouvoir bénéficier du dépistage par frottis cervico-utérin (FCU) tous les trois ans, après deux FCU négatifs à un an d'intervalle. Ce dépistage repose majoritairement sur un dépistage individuel et passe essentiellement par les gynécologues, la part des autres professionnels de santé (médecins généralistes, sages-femmes, pathologistes et biologistes) participant au dépistage restant faible.

L'analyse des données sur le pourcentage de femmes ayant eu un FCU de dépistage en France montre une grande disparité dans le délai entre deux tests de dépistage: 52 % ne seraient pas ou trop peu souvent dépistées, 40 % seraient trop fréquemment dépistées, et seulement 8 % auraient un rythme de suivi adéquat. Une part non négligeable de la population féminine n'effectue donc pas de frottis selon les recommandations en vigueur.

Parmi tous les facteurs qui ont été étudiés jusqu'à présent et qui peuvent jouer sur la pratique du FCU, le mode de contraception a été rarement abordé. On peut imaginer que les femmes qui utilisent une contraception non médicale (naturelle ou barrière), ou de longue durée (dispositif intra-utérin, implant) ont moins souvent recours au système de santé et de ce fait ne bénéficient pas de façon optimale du dépistage du cancer du col de l'utérus. Le recours au FCU est en effet une pratique reflétant une forme de médicalisation, ou une familiarité avec le système de soins.

Objectif

L'objectif principal de notre projet est d'analyser le rôle de la contraception (contraception quel que soit le mode versus pas de contraception ; méthode naturelle ou barrière versus contraception médicale ; contraception orale versus contraception longue durée) sur le recours au dépistage par FCU selon les recommandations en vigueur, en prenant en compte les autres caractéristiques sociodémographiques qui jouent sur le recours au FCU.

Méthodes

La variable expliquée est la réalisation du dernier FCU depuis moins de 3 ans. La variable explicative principale sera le mode de contraception (pas de contraception, méthode naturelle ou barrière, contraception orale, contraception de longue durée).

Les variables d'ajustement prises en compte seront les suivantes: caractéristiques démographiques (âge, statut de couple, nombre d'enfants, diplôme), socio-économiques (statut d'emploi, activité professionnelle, revenus, situation financière perçue), médicales (vaccination anti HPV, contre-indications aux méthodes contraceptives médicales), sexualité.

Perspectives

Nos résultats permettront de mieux comprendre les raisons d'une couverture insuffisante en France concernant le dépistage du cancer du col par FCU.

Nous souhaitons aussi poursuivre nos analyses dans les 5 ans à venir en y intégrant la pratique de la vaccination anti HPV disponible en France depuis 2006. Une des questions qui se pose en effet est l'impact de cette vaccination sur les pratiques de dépistage par FCU, la vaccination ne se substituant pas au dépistage par frottis.